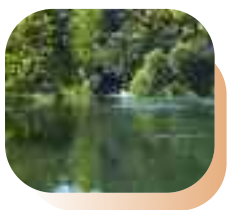


PEGO-MAG'





Infos Village

3 - 8

Urbanisme

9

Sécurité

10 - 12

Travaux

13 - 15

Rétrospective

16 - 19

Jeunesse

20 - 24

Vie associative

25 - 28

Prochains rendez-vous

29- 31

SOMMAIRE



Directeur de Publication : Gilbert PIBOU
Conception - Réalisation : Service Communication
169, avenue de Grasse - 06 580 PEGOMAS
04 93 42 22 22 - www.villedpegomas.fr
Mail : communication@villedpegomas.fr

Tirage à 4 000 exemplaires

Imprimé par Sud Graphic Imprimerie - 04 93 70 95 15
Distribué par Districod -04 93 42 82 28
Crédit photos : Mairie de Pégomas, Louis Pellegrini.

Editorial du Maire _____

Chères pégomassoises, chers pégomassois,

Une année bien difficile se termine car ç la crise économique viennent s'ajouter l'insécurité et le doute.

Une fois de plus la France traverse un mauvais moment de son histoire, mais soyons certains qu'elle saura rebondir.

Face au désastre des attentats de Paris, la solidarité et le rassemblement ont prévalu.

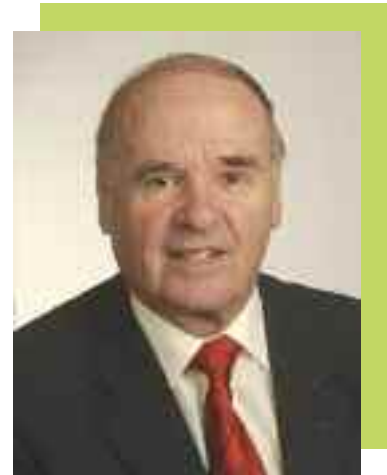
Formons l'espoir que la confiance revienne et que la morosité s'estompe. Notre solidarité et notre rassemblement ne doivent pas être une attitude de façade mais une volonté de vaincre et de faire face à l'adversité.

Nos traditions multiséculaires sont le gage de notre identité et y renoncer équivaldrait à ne plus reconnaître la France.

Les fêtes de fin d'année doivent nous aider à nous rencontrer pour que, tous ensemble, nous reprenions confiance avec l'espoir que l'année 2016 soit meilleure.

Notre commune a des atouts, prenez plaisir à y vivre et construisons ensemble l'avenir de Pégomas.

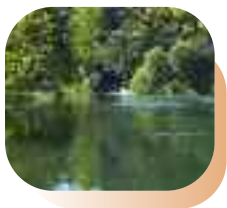
Le conseil municipal et les services municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Gilbert PIBOU, Maire



Inauguration du centre administratif



Portes ouvertes

Samedi 5 septembre dernier, l'ensemble du personnel administratif a accueilli des centaines de visiteurs venus à l'occasion des portes ouvertes du nouveau centre administratif.



La matinée a débuté par une visite libre des bureaux du personnel et des élus qui en ont profité pour répondre aux nombreuses questions variées des administrés.



Allocutions des élus

Gilbert PIBOU, maire de Pégomas a souligné l'importance de cette **construction qui est un réel besoin** pour la commune.

Tous les services sont désormais réunis, offrant ainsi une qualité de service public meilleure.

Tout le monde a pris ses marques depuis le déménagement qui a eu lieu fin mai.

Maintenant, c'est aux administrés de s'approprier ce bâtiment, ce nouvel hôtel de ville.



Centre Administratif
169, avenue de Grasse
06 580 Pégomas

Tél. 04 93 42 22 22
Fax. 04 97 05 25 50
Mail. contact@villedepegomas.fr

Site internet
www.villedepegomas.fr

Coupé de ruban...

Le premier magistrat a ensuite coupé le traditionnel ruban tricolore marquant ainsi l'ouverture officielle du centre administratif en présence de :

Philippe CASTANET, sous-préfet

Michèle TABAROT, députée

Jérôme VIAUD, vice-président du conseil départemental et président de la communauté d'agglomération

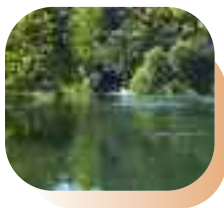
Henri LEROY, vice-président du conseil départemental

les conseillers départementaux Michèle PAGANIN et Marie-Louise GOURDON

Jean-Pierre LELEUX, sénateur

Les maires de la Roquette sur Siagne, André ROATTA et de Spéracedes, Joël PASQUELIN.





Bouchons d'amour



Cette année encore, grâce à la participation de tous, des tonnes de bouchons ont été récoltées. Les bénévoles ont chargé, au mois de septembre dernier, un camion de 11,5T de bouchons.



Merci pour votre mobilisation !

De nouveaux locaux pour les loisirs...

Pendant la trêve estivale, les services techniques ont procédé à la rénovation du bâtiment situé à l'ancien Point Info Tourisme composé désormais de 7 bureaux et d'une salle d'activités ou réunions.

La municipalité a attribué certains locaux à des associations :

- Jasmin : *Club Inter Ages Les Jasmins*
- Magnolia : *Amicale du personnel communal*
- Iris : *U.S.P Cyclisme*
- Edelweiss : *U.S.P Ski et Montagne*
- Amaryllis et Lavandin: *Activités musicales*
- Centifolia : *Le Petit Atelier*



La municipalité a accueilli les associations dans la salle des mimosas autour du verre de l'amitié

Nouvelle ligne du bus



Depuis le 9 novembre 2015, la ligne N°16 dessert les secteurs suivants : Gares de Grasse / La Paoute / Mouans-Sartoux Centre / Z-I de l'Argile / la Roquette Village / Rond-point des Bastides / Place Parchois

Pour tout renseignement : Point Info Tourisme de Pégomas - 04 92 60 20 70

Noces d'or de Clélia et Alain BLANCHARD

Alain BLANCHARD, commerçant à la retraite bien connu dans le village, et Clélia RIALLAND, employée de mairie à la retraite, mariés en 1965 en mairie de Pégomas, ont fêté leurs 50 ans de mariage entourés de leur famille et amis.

L'événement a été célébré par Serge BERNARDI, adjoint au maire, dans les nouveaux locaux du centre administratif.

L'ensemble du conseil municipal et des employés communaux leur adressent leurs plus sincères félicitations.



Claire DESTOMBE & Olivier GUIZOL
23/05/2015

Anaïs THOUIN & Thibault MEHRENBARGER
23/05/2015

Julie CAZARETH & Thomas TRECCIOLA
20/06/2015

Lucilie REGNIER & Matthieu BONNET
20/06/2015

Aline LUMINATI & Emmanuel WAGNER
20/06/2015

Elodie LECLERCQ & Dominique MANIEZ
04/07/2015

Martine SIMON & Philippe MARIE
11/07/2015

Marine VALETTE & Laurent CARILLO
18/07/2015

Christelle BIBAUT & Philippe TISSERAND
18/07/2015

Caroline ALVADO & Jean-Sébastien LALIGAND
08/08/2015

Rachel MANDRILLE & Denis WOJCIECHOWSKI
15/08/2015

Carole IGHOUBA & Didier BONGIOVANNI
15/08/2015

Virginie CASA & Charles PELLEGRINO
15/08/2015

Elena LAZAREVA & Benjamin COMBE
05/09/2015

Marion GIACOMELLI & Florian OGIER
12/09/2015

Naissances

Arthur ROSSET - 23/03/2015

Eva LARBOUILLAT - 25/03/2015

Louca TROUCHE - 13/04/2015

Valentin PAUCHET - 15/05/2015

Mia BENBDALLAH - 25/04/2015

Clément TAVERNIER - 06/05/2015

Théo GUIOL - 12/05/2015

Elyna PETZOLD - 13/05/2015

Giulia RUSSO - 14/05/2015

Dylan LANAU - 15/05/2015

Faustine LEBRETON - 16/05/2015

Simon LE CORRE - 20/05/2015

Barnabé CLAUZEL - 27/05/2015

Victoria MUSCAT - 10/06/2015

Jules CELENTANO - 12/06/2015

Maïna GUERINET - 16/06/2015

Lucie CHACON - 20/06/2015

Sandro OCCELLI - 30/06/2015

Lily PULÉO - 15/07/2015

Adem HACHANA - 19/07/2015

Jules SÉVILLA - 23/07/2015

Ethan BAUDET - 29/07/2015

Anayet BACHMANN - 07/08/2015

Alixé PAQUET - 08/08/2015

Alicia AZENCOTT - 13/08/2015

Angéline LEVEQUE KANINE - 16/09/2015



Côté élections...

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre prochains.

Erratum: dans le bulletin d'information Pégéo Info de novembre-décembre, il fallait lire :

A partir du 1^{er} janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Pour qui vote-t-on?

Les élections régionales vont permettre de choisir les 1.757 conseillers régionaux des 13 nouvelles régions métropolitaines, les conseillers régionaux de la Guadeloupe et de la

Réunion et les conseillers des assemblées de Guyane et de Martinique.

Le **président de région en revanche n'est pas élu par les électeurs**. C'est lors de la première assemblée régionale que les conseillers régionaux votent pour leur président. Le même procédé que pour l'élection du maire.

Attention : le bureau de vote n°1, situé à l'ancienne mairie (205, avenue Lucien Funel) a été **transféré au nouveau centre administratif** (169, avenue de Grasse). Les autres bureaux restent inchangés.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Conseillers communautaires

Lors du conseil municipal du mois de septembre, Mme LUDWIG-SIMON, adjoint à la culture, aux relations extérieures et au protocole et M. COMBE, conseiller municipal, ont été élus conseillers communautaires.

Ils siègent désormais au conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse.



Une jeune pégomassoise à l'honneur



Laura MOLERO, a participé à la finale de la coupe de l'Union Musicale des Professeurs Européens qui a eu lieu le 31 octobre 2015 à Vittel.

Laura a remporté un 1^{er} prix avec 88% des points et fait la fierté de son professeur Vanessa PIROMALLI.

En présence de Florence LUDWIG-SIMON, adjoint à la culture, au protocole et aux relations extérieures

Centre Communal d'Action Sociale

Goûter des anciens

Le goûter des anciens a eu lieu le 17 juin 2015 à la salle Mistral.

Cette année, un accompagnement musical a été proposé par Mister Jo également animateur des thés dansants. L'équipe du C.C.A.S a été heureuse d'accueillir et de partager ce moment de convivialité.



Repas des anciens

Cette année encore, cet événement a réuni un grand nombre de pégomassois. 245 convives ont participé à ce repas de retrouvailles, dont le menu a été concocté par le chef Gilles MOREL et son équipe.

Le Lion's club fait un don au C.C.A.S



Le Lion's Club de Pégomas - Mouans-Sartoux a organisé le samedi 7 novembre dernier, dans la salle Mistral, une bourse aux jouets qui a remporté un vif succès.

L'ensemble des bénéfices, soit 496 euros, a été reversé au C.C.A.S de Pégomas, participant ainsi aux actions sociales menées par la municipalité pour les familles en difficulté.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, le CCAS accueille **un point relais CAF** mis à la disposition des administrés dans le hall du CCAS. Toute la documentation sur les aides proposées par la CAF est désormais disponible.

Thés dansants



Les thés dansants rencontrent un succès fou et le planning de 2016 est établi, alors à vos agendas!

Tous les 3^{èmes} dimanches du mois

17 janvier
21 février
20 mars
17 avril
15 mai

19 juin
18 septembre
16 octobre
20 novembre
11 décembre



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme



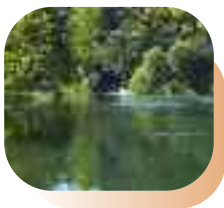
Qu'est-ce que le P.L.U ?

Le Plan Local d'Urbanisme permet à l'échelle d'une commune d'établir un **projet global d'urbanisme et d'aménagement**.

Il permet sur une période de 10-15 ans de programmer les évolutions du territoire.

Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Plus ambitieux, c'est un **outil opérationnel et stratégique** qui propose des orientations de développement du territoire communal.



Les objectifs

- Rechercher un équilibre entre **développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles** dans une perspective de développement durable et mesuré.

- Tenir compte des nouvelles préoccupations en termes de **renouvellement urbain, d'habitat et de mixité sociale**, de diversité des fonctions urbaines et de mobilité.



Réunion publique

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Mardi 15 décembre à 18h
Salle Mistral

Que contient-il?

1 - Le rapport de présentation

Un document établi en deux temps :
- Diagnostic : un état des lieux de la commune et les enjeux de développement,
- L'explication des choix retenus.

3 - Les OAP*

La définition de prescriptions réglementaires relatives à des thèmes ou secteurs particuliers.

* *Orientation d'Aménagement et de Programmation*

2- Le PADD*

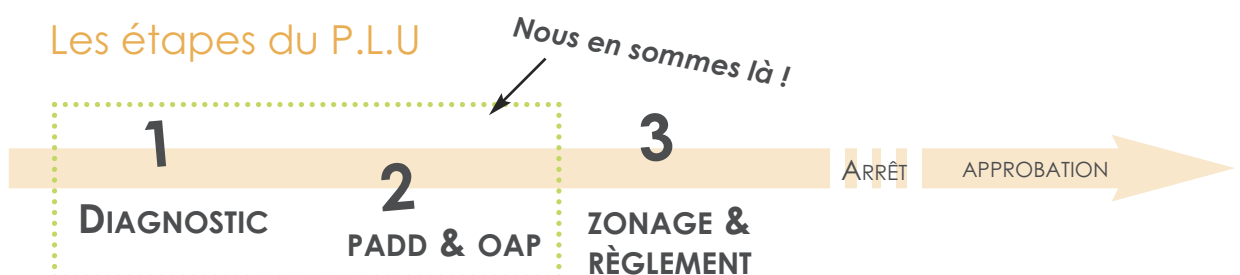
Le document central, l'expression du projet communal. Il se veut lisible et accessible pour tous les citoyens.

* *Projet d'aménagement et de Développement Durable*

4 - Le zonage et le règlement

La traduction spatiale et réglementaire des orientations du PADD.

Les étapes du P.L.U



Voisins vigilants



- * Ils veillent, mais ne surveillent pas.
- * Ils sont vigilants, mais ne sont pas des vigiles.
- * Ils alertent les forces de l'ordre, mais ne les remplacent pas.
- * Etre voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis des autres.
- * Etre voisin vigilant, c'est respecter les droits individuels et les libertés publiques.
- * Etre voisin vigilant, c'est entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre.

Suite à la volonté de la municipalité de mettre en place le dispositif "VOISINS VIGILANTS" sur la commune, une réunion publique a eu lieu le 9 septembre à la salle des fêtes de Pégomas en présence de la gendarmerie, de la police municipale et des élus afin de présenter ce dispositif aux pégomassois.

Les grands principes :

Afin de lutter plus efficacement contre le fléau que constituent les cambriolages, ce dispositif consiste à trouver dans chaque quartier, lotissement, copropriété, des **personnes de bonne volonté et disponibles** afin de veiller à la sûreté du quartier. Un référent de quartier devra être désigné et servira de courroie de transmission entre les voisins vigilants et les forces de l'ordre afin de leur signaler tout problème.

Ce dispositif permet également de créer ou recréer du **lien social entre les voisins** en les incitant à être plus solidaires entre eux.

Concrètement, les personnes intéressées doivent **délimiter un quartier** et établir un listing comprenant

les noms, prénoms, adresse, N° de tel, mail, des volontaires "voisins vigilants", désigner un référent et remettre le tout à la police municipale qui **transférera ces informations à la gendarmerie**.

Une réunion aura lieu en présence des référents de quartier afin d'officialiser ce quartier et d'en expliquer les modalités de fonctionnement, à savoir les échanges d'informations en temps réel entre les différents partenaires.

Des panneaux comme ceux ci-dessus seront placés aux abords des quartiers référencés ainsi que sur les boîtes aux lettres des participants.

Permanence

Adjoint à la sécurité

M. VOGEL, adjoint à la sécurité, reçoit le public tous les 1^{ers} mardis du mois ou sur rendez-vous auprès de la police municipale au 04 92 60 20 75.

"Voisins Vigilants" : renseignements et aide à la mise en place du dispositif, n'hésitez pas à contacter M. VOGEL, qui vous accompagnera dans vos démarches.

Charançons : les nuisances perdurent

Il est encore constaté en plusieurs points de la commune que des palmiers continuent de dépérir, victimes d'une attaque de charançons rouges.

Les attaques se caractérisent par le **dépérissement des palmes qui se dessèchent et le coeur du palmier qui s'affaisse**.

Cet insecte classé nuisible peut conduire à la mort de l'arbre et peut provoquer la chute de celui-ci en creusant des galeries dans son tronc.

Un arrêté Ministériel du 21 juillet 2010 rend obligatoire la déclaration d'un palmier malade auprès de la mairie (police municipale) et rend obligatoire le traitement et l'éradication de l'insecte pour éviter sa propagation de même que l'abattage et la destruction des troncs et souches contaminés.

Nous comptons sur votre civisme afin de limiter la prolifération de cet insecte destructeur.



Du côté de la caserne...

Yann DEMARIA promu capitaine

Mercredi 16 septembre dernier, Gilbert PIBOU, maire de Pégomas a remis le galon de capitaine à Yann DEMARIA en présence des hommes de la caserne, de nombreux officiers du groupement ouest et d'anciens pompiers du centre de Pégomas.

En usage, il aurait fallu attendre ses 50 ans, cependant ses efforts, son travail, son investissement et l'efficacité de l'ensemble des sapeurs de Pégomas lui ont valu une promotion due au mérite !

C'est avec une grande émotion que de nombreux hommages lui ont été rendus lors de cette cérémonie.



Quelques chiffres...

En 2013, le centre de Pégomas atteignait pour la première fois les 1 000 interventions. Il en comptait 1 150 en 2014 et **1 300 en 2015.**

Médailleurs

Les caporaux-chefs José CARDOSO, entré en 1982, et Marc PRESSARD, entré en 1985 ainsi que le capitaine Yann DEMARIA, entré en 1984 ont reçu la médaille des trente ans de service chez les sapeurs-pompiers.



Nominations

Ont été nommés au 1^{er} juillet 2015

- Le sapeur Mickaël CLOAREC au grade de sapeur 1^{ère} classe
- Les sapeurs Karim BENNOUR et Florian DEMARIA au grade de caporaux.
- Les caporaux-chefs Thomas FOUCHER et Jean-Philippe FLEURIGNON au grade de sergents.
- L'adjudant Régis COTTALORDA au grade d'adjudant-chef.
- Le lieutenant Yann DEMARIA au grade de capitaine.



de gauche à droite

Marc PRESSARD
Yann DEMARIA
José CARDOSO

Règlementation sur les haies

Les haies plantées en limite de propriété sont souvent source de conflit entre voisins. Nous vous rappelons la réglementation en vigueur avec les différents articles du Code Civil.

Article 670

Les propriétés sont très couramment séparées par une haie plantée à la limite de deux propriétés. Une telle haie est dite mitoyenne. Elle appartient aux deux propriétaires pour moitié ce qui implique pour eux des droits et des devoirs. L'accord amiable entre les deux propriétaires est indispensable avant de la tailler. C'est aussi le cas pour les arbres situés sur la limite accompagnant la haie.

Dans ce sens, **un document écrit est préférable à un simple accord verbal**, de même pour le partage éventuel des frais d'entretien.

Article 671

Si la haie d'une hauteur supérieure à 2 mètres à l'âge adulte n'est pas mitoyenne, elle doit être plantée à au moins deux mètres de la limite de propriété. Si elle ne dépasse pas 2 mètres, elle doit être plantée à au moins 50 cm du terrain voisin.

Article 672

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait un titre de destination du père de famille ou prescription trentenaire. Le point de départ de la prescription trentenaire pour la réduction des arbres à la hauteur déterminée n'est pas la date à laquelle les arbres ont été plantés mais, la date à laquelle ils ont dépassé la hauteur maximum permise.

Article 673

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper même à la limite de la ligne séparative.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service sécurité de la mairie de Pégomas au 04.93.42.22.22 ou par mail à asecurite@villedepegomas.fr

Etat d'urgence

Mobilisés sur le terrain pour des raisons de sécurité nationale, les gendarmes ne seront pas en mesure d'assurer une permanence dans les locaux de Pégomas pendant le mois de décembre. L'accueil du public et les procurations se feront à la gendarmerie de Mandelieu.



Frelons asiatiques

La municipalité vous informe que le Conseil Départemental, au vu de la prolifération du frelon asiatique, a mis en place un service interne pour la destruction de leur nid.

Contacts :

Tél : 04.97.18.73.55

e. mail : frelon-asiatique@departement06.fr

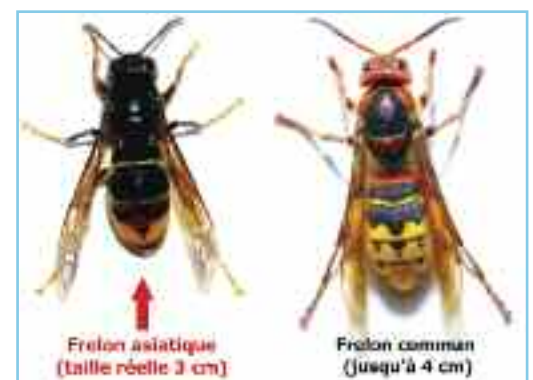
Une fiche de signalement peut également être téléchargée sur www.departement06.fr.

Vous pouvez aussi vous rendre en mairie au secrétariat du service technique qui vous donnera toutes les modalités à effectuer.

Quand faut-il détruire les nids ?

Entre la création du nid au printemps et la fin de l'automne. En hiver les frelons meurent, les nids sont vides.

Il ne sert à rien de les détruire, ils ne sont pas recolonisés l'année suivante.



Pourquoi faut-il détruire les nids ?

- grands prédateurs pour les abeilles
- peuvent détruire un rucher
- piqûres pouvant être mortelles pour certains.



Au complexe G. Marchive...



Vestiaires

Dans la continuité de la rénovation des installations du complexe sportif, un vestiaire a été entièrement rénové. Carrelage, peinture, plomberie, robinetterie et fenêtres ont été remplacés, offrant ainsi un confort certain pour les utilisateurs.



Toiture

La ville de Pégomas a fait procéder, par une entreprise, à la rénovation de la toiture et à la réfection de l'étanchéité du complexe sportif G. Marchive.



Côté propreté...

TRAVAUX



L'équipe des maçons de la ville a réalisé un local à containers à proximité de la gendarmerie, favorisant ainsi la propreté visuelle du quartier.

Brèves...

* Le chemin du Castellaras a fait peau neuve. La conduite d'eau potable a été entièrement refaite pendant la période estivale et la réfection du goudron a été réalisée pendant les vacances de la Toussaint afin de réduire les gênes occasionnées par ce chantier.

* Pendant les vacances de Noël, le mobilier de la cantine de l'école élémentaire J. Rostand sera intégralement changé par du mobilier plus adapté aux enfants et plus moderne. Des aménagements nécessaires à ce changement seront réalisés par les maçons des services techniques de la ville.

* Côté bus, afin d'accueillir les nouveaux abribus, les services techniques ont réalisé des quais sur la nouvelle voie intercommunale et avenue F. Mistral.

Un nouvel accueil périscolaire



La ville de Pégomas a fait l'acquisition d'une propriété située en face de l'école Marie Curie afin d'y installer l'accueil périscolaire de l'établissement.

Le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes :

- * démolition de la maison existante.
- * raccordement des réseaux d'assainissement.
- * livraison des modulaires.
- * aménagement des modulaires composés de 3 grandes salles d'activités, des sanitaires hommes et femmes et d'un bureau.
- * mise en place de la façade aux couleurs de l'école.



Salle d'activité



Salle d'activité



Sanitaires

Les agents des services techniques ont débuté l'aménagement extérieur afin que les enfants puissent en profiter dès la rentrée du mois de janvier :

- * terrassement et mise en forme du terrain attenant au périscolaire pour la création d'une cour de 200 m².
- * création d'une clôture pour sécuriser le site.





Salle des Mimosas

Jusque là attenante au Point Information Tourisme, la salle des mimosas accueille de nombreuses activités.

Les employés des services techniques ont cassé la cloison qui séparait le Point Info et la salle, repeint l'ensemble et en ont fait une magnifique salle de plus de 50 m² pour les différentes activités proposées.

Cette salle devenue exigüe a retrouvé l'espace qu'elle méritait.



Entretien des vallons

Le vallon du gratte-sac est généralement débroussaillé une fois par an par les jardiniers de la commune bien qu'étant totalement privé.

Face à la négligence des propriétaires, la municipalité effectue ces travaux pour la sécurité des riverains et des administrés.



Une semaine de travail a été nécessaire pour couper les roseaux, débroussailler et débarrasser les végétaux.



TRAVAUX

Retro Classic Pégomas Tanneron

Samedi 15 et dimanche 16 mai



Fête des voisins

Vendredi 29 mai

La ville de Pégomas a souhaité adhérer à la Fête des Voisins afin de faire bénéficier aux pégomassois, des t-shirts, affiches, nappes, gobelets, biscuits apéritif à l'effigie de ce rassemblement.

A cette occasion, nombreux habitants ont invité le maire et ses adjoints à partager le verre de l'amitié !



Printemps des Enfants

Dimanche 7 juin



Fête de la musique

Dimanche 21 juin

Cette année encore, le groupe ROXO a connu un franc succès sur la place du Logis. A noter que cette année plusieurs commerçants ont animé leur terrasse avec des groupes de musique, faisant ainsi vivre différents lieux du village.





Miss Pégomas 2015

Samedi 27 juin



Miss Pégomas
Mélanie BIASINI

1^{ère} dauphine
Céline GALLET

2^{ème} dauphine
Norine ASTRI



Fête à la Fènerie

Samedi 4 juillet



Première édition de la Fête à la Fènerie...

Grand succès rencontré, pour le plus grand plaisir des habitants du quartier !



Conférence sur le Népal

Mardi 7 juillet

La projection d'un documentaire a fait voyager le public à travers tout le Népal, lui faisant découvrir des paysages uniques.

A l'issue de ce film, le témoignage émouvant d'une mère et son enfant victimes du séisme qu'a connu le Népal, a clôturé cette rencontre.

RETROSPECTIVE

Rétrospective

Dance Floor...

Vendredi 10 juillet

... on the beach



Fête nationale

Mardi 14 juillet



Soirée des sosies

Vendredi 17 juillet



Apéro concert

Vendredis 24 juillet et 21 août





Spectacles offerts par le Conseil Départemental



Vendredi 31 juillet et vendredi 7 août



Théâtre - Nouez-Vous



One-man show - Laurent BARRAT

Les Frelots

Jedi 13 août



Forum des associations



Samedi 12 septembre

Bourse aux livres

Jardin des contes suspendus



Dimanche 13 septembre

Ecrivains et amateurs se sont retrouvés autour d'une même passion, le livre et la lecture. La première bourse aux livres a séduit les nombreux visiteurs, l'édition 2016 est d'ores et déjà annoncée.

RETROSPECTIVE

Ça s'est passé cet été...

Du côté du service jeunesse

Les adolescents de la commune de Pégomas ont pu profiter durant les vacances d'été 2015 de nombreuses activités.

Au total, pas moins de 7 stages d'une semaine : catamaran, planche à voile, aviron, ski nautique, canyoning, tir à l'arc/arcabète et plongée sous-marine.

Ils ont aussi profité de nombreuses journées d'activités : laser games, karting, parc aquatique, cinéma et mini-golf, et d'un séjour kayak de 8 jours à la Colle sur Loup, d'un séjour multi-activités de 8 jours dans les gorges du Tarn et d'un séjour croisière

en méditerranée de 8 jours préparé par les adolescents de 16/17 ans.

Durant ces vacances, le service jeunesse a accueilli 75 adolescents pour les semaines stages et activités, et 28 adolescents sur les trois séjours, ce qui représente en moyenne 36 jeunes par jour avec des pics d'accueil allant jusqu'à 45 jeunes au mois de juillet.

L'objectif 2016 est de maintenir le nombre d'inscrits soit une centaine de jeunes.



JEUNESSE



Du côté du centre de loisirs...

Le directeur du centre de loisirs, Jérôme MICHIELLI n'a pas lésiné sur les activités proposées aux enfants qui ont fréquenté le centre de loisirs cet été: le Pré des Pitchouns, Fun City Fréjus, la Chèvrerie du bois, l'étang de Fontmerle, les Grottes de Saint Cézaire, une randonnée sur les rives du Loup, des séances de cinéma et un mini séjour à Saint Vallier...



Spectacle de magie sous les yeux émerveillés des enfants



268 enfants inscrits au mois de juillet

148 enfants inscrits au mois d'août



Mini séjour avec activité spéléo au coeur des grottes de St Vallier



Veillées nocturnes "structures gonflables"

Nouveau périscolaire

Un nouveau centre périscolaire et de loisirs de 253 m² sera opérationnel pour la rentrée de janvier. Il se situera en face de l'école Marie Curie et comprendra 3 salles principales afin d'accueillir les différentes tranches d'âge des enfants.

Il sera complété d'une cour attenante de 200m². Les parents seront informés à l'avance de la future organisation concernant les lieux de dépôt des enfants le matin, le soir et les mercredis.

Le conseil départemental est sur le point de réaliser un espace sécurisé aux abords de l'école et du périscolaire afin de protéger la traversée des enfants.



LES
SEMESTRES

La journée d'une A.T.S.E.M

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelle sont des employés municipaux mis à la disposition de l'éducation nationale.

Sur la commune de Pégomas chaque classe de maternelle a une ATSEM qui fonctionne en binôme avec le professeur des écoles.

Elles secondent dans la préparation du matériel (photocopies, cahiers de classe et de liaison, collages, découpages et rangements...).

Leurs tâches sont multiples et variées.

De 8h à 11h30...

La journée commence par l'accueil des enfants dans la classe, suivi du passage aux toilettes et préparation des ateliers. L'ATSEM participe aux ateliers et a souvent un groupe en art plastique, le tout sous les consignes de l'enseignant.

Elle procède ensuite à la remise en ordre de la classe avant la récréation sous bonne surveillance pour les "bobos", les petits chagrins et les petits câlins.

Avant les heures de repas (de 11h30 à 13h) l'ATSEM s'occupe du passage aux toilettes, du lavage des mains et de l'accompagnement des enfants à la cantine. Elles ont également en charge la surveillance des enfants pendant les heures de repas.



Ecole maternelle Jules Ferry
Djamila, Catherine, Sophie, Sylvie, Laetitia, Emilienne et Sabrina



Ecole maternelle Jean Rostand
Virginie, Carole, Sabrina, Cécile

Zoom sur la cantine

* Le prix du repas payé par les familles est passé de 2.93€ à 2.98€ depuis le 1^{er} novembre.

* Le tarif n'avait pas été augmenté en 2014/2015 car la municipalité avait pris en compte le changement des rythmes scolaires et le prix des TAP (1.37€, 4.04€, 9.81€ en fonction du quotient familial).

* Prix payé au prestataire Elior : 3.03€ pour les repas en maternelle et 3.20€ pour les repas en élémentaire.

* Coût réel d'un repas pour la commune : 8€

L'après-midi...

Après le repas, les ATSEM assurent la surveillance dans les dortoirs pour les petits (de 12h15 à 15h) et encadrent les activités pour les plus grands.

De 15h45 à 16h30...

Différentes activités sont proposées par les animateurs, accompagnés des ATSEM pour les enfants inscrits au Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.).

De 16h30 à 17h15...

Les ATSEM effectuent le ménage des classes, des locaux et des toilettes.



Brèves...

* Suite à l'ouverture d'une classe à l'école Marie Curie, une rotation de bus supplémentaire a été mise en place pour transporter les enfants de l'école Marie Curie au stade.

* Saluons l'arrivée de Mme DUPOUY, nouvelle directrice de l'école maternelle Jules Ferry.

* Depuis la rentrée scolaire, les services de l'éducation, de la caisse des écoles et du service

jeunesse **sont installés au rez-de-chaussée de la nouvelle mairie**, dans des locaux confortables qui permettent un meilleur accueil des parents et des enfants.

Quant aux employés, ils sont très satisfaits de la fonctionnalité de leurs nouveaux bureaux.



La rentrée en chiffres...

807 c'est l'effectif global des quatre écoles

730 enfants fréquentent la cantine

590 inscrits au périscolaire

430 inscrits au T.A.P.

83 enfants bénéficient du ramassage scolaire

58 c'est le nombre d'agents mobilisés sur les 4 écoles

Nouvelles activités des périscolaires



Yoga, poterie, jardin, pâtisserie... nouvelles activités proposées cette année et qui remportent un grand succès auprès des enfants.



LES
S
M
E
N
T
E
R

Crèche la Coquille

Au pré des pitchouns...

Tous les enfants de l'accueil familial, accompagnés par leur assistante maternelle, ont participé à une sortie de fin d'année au Pré des pitchouns. Une matinée bien remplie avec de nombreux jeux extérieurs, des jeux d'eau et la rencontre avec divers animaux. Un pique-nique a permis de conclure agréablement ce moment, avant de rentrer pour une sieste bien méritée.



Chez les pompiers...

Impressionnés, émerveillés, intimidés...les enfants de la crèche avaient des étoiles plein les yeux en visitant la caserne des pompiers et en rencontrant leurs super héros! Après toutes ces émotions, les enfants se sont retrouvés autour d'un petit goûter organisé par l'équipe des pompiers de Pégomas, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.



A la bibliothèque

Rien de mieux qu'une visite à la bibliothèque en petit groupe pour passer un moment chaleureux autour d'un livre. Des instants de partage, de découverte et d'écoute pour les enfants.



Petites vacances...

Inscriptions, programmes, contact...
Pensez à vous connecter sur le site de la ville sur lequel vous retrouverez dans la rubrique "A votre service" les fiches d'inscription de chacune des petites vacances ainsi que les activités qui sont proposées !

Contact - Directeur du centre de loisirs
Jérôme MINCHIELLI - 04 93 42 22 22

Les inscriptions se font sur rendez-vous auprès de la directrice .

Contact Crèche - Directrice
Corinne PUJOL - 04 92 60 20 62
Mail. crechefamiliale@villedepegomas.fr





U.S.P. Karaté

Le club a su motiver les jeunes karatékas. Outre les fêtes traditionnelles (Noël, passage de grades,...), tous les enfants ont profité d'une journée au "pré des pitchouns" en début de saison.

Ils ont également pu s'initier à la compétition en participant aux challenges « Berger » organisés dans le département.

Certains ont franchi le pas et se sont présentés sur les tatamis des championnats départementaux et de ligue en catégorie kata et combat.

Lucas LESPAGNOL, Gabin RIADO et Léna CARAVEL ont ainsi acquis une expérience qui laisse espérer le meilleur pour la saison future.

Ils ont sans doute suivi l'exemple de leurs aînés « vétérans » qui ont trusté les premières places. En kata par équipe, Stéphane FORCHERI, Benjamin RICARD et Régis FERRACCI (tous des pégomassois) ont remporté le titre départemental et de Ligue ! Frédéric APROZE (vétérans 3) a lui remporté le titre en combat.



La jeune équipe composée des frères et sœurs RICARD, Axel, Loua et Déla n'a pas été en reste en remportant la médaille d'argent à la coupe départementale.



Chez les plus jeunes c'est Florie FERRACCI qui est montée sur la plus haute marche chez les minimes et qui se qualifie pour les inter-régions.

Céline DEBARROS et Lili Jeanne PAULOS ont également eu les honneurs du podium. Lili Jeanne se qualifiant même pour le championnat de France ! Une performance à souligner quand on connaît le niveau de sa catégorie et la préparation que cela exige.

Durant la saison, les adultes ont été nombreux à participer aux différents stages organisés par la FFKDA. Ils ont ainsi pu bénéficier de l'enseignement de Christophe PINNA (6^{ème} dan), Alain FERRY (7^{ème} dan) et JP LAVORATO (9^{ème} dan) ! Certains ont mis les gants de boxe pour s'affronter amicalement en « karaté contact » lors du challenge BOUCHER à Golfe-Juan.



A.P.E-GO



Les parents d'élèves de l'APE-GO se sont associés à la municipalité lors de la première édition de la bourse aux livres au mois de septembre. Les bénévoles se sont relayés tout au long de la journée afin de vendre les livres issus du désherbage de la bibliothèque et les divers livres donnés par des parents. Les **bénéfices serviront aux actions** que les associations de parents réalisent pour les enfants de la commune.

U.S.P. Football

Un nouveau président : Laurent BALICCO

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Yoackim Balicco a passé la présidence du club de l'US Pégomas à son fils, Laurent, qui compte bien perpétuer la tradition. Ce club, c'est une histoire de famille.

Quand on pose la question à Laurent Balicco sur son meilleur souvenir au club, il nous répond : " il y en a tellement ! Le maillot de l'US Pégomas est le premier que j'ai porté, ce club c'est une histoire de famille et d'une bande d'amis".

Un nouveau manager : Richard BETTONI

Nommé manager général du club, Richard BETTONI dirige d'une main de maître tous les aspects sportifs du club. Grâce à lui, l'équipe fanion gravit les échelons. Avec son équipe, ils font aujourd'hui partie intégrante de la réussite du club.

C'est une nouvelle étape de l'histoire du club qui s'écrit aujourd'hui : nouvelle direction, nouveaux objectifs, nouveau site, nouveau magazine. Mais l'amour du ballon rond reste inchangé.



Côté club...

L'école de football reste une priorité, continuer à former ces jeunes pousses avec l'excellence d'une école labellisée par la FFF. Le club souhaite également continuer à gravir les échelons avec l'équipe fanion qui s'est hissée jusqu'au 6^{ème} tour de la coupe de France : une première dans son histoire !

Grâce au dynamisme de toute l'équipe, du staff, des dirigeants et des sympathisants, une nouvelle saison bien remplie s'annonce .

Le mot de Robert Marchive, adjoint au sport

Sur la commune de Pégomas sont implantées et subventionnées 12 associations sportives qui sont l'USP Cyclisme, l'USP Ski, l'USP Judo, l'USP Jazz, l'USP Football, le cercle bouliste, l'USP Karaté, le Kyokushin, le Kravmaga, la Gymnastique Volontaire, la Capoeira et le Pilate.

En plus des associations citées, il y a celles dans lesquelles des pégomassois pratiquent une activité sportive : Floriane Danse, Volley Club de Mandelieu, le Tennis de Table de Mandelieu et l'Azuréenne (association sportive pour les personnes handicapées).

Les subventions versées s'élèvent à 105 000 euros pour l'année 2015.

Ces subventions sont versées pour que les pégomassois puissent faire du sport dans de bonnes conditions. Cependant, notre politique en faveur du sport nous conduit au constat suivant : 40% des adhérents ne sont pas de la commune, voire 50% dans certaines associations, ce qui porte à 600 adhérents sur 1 500 qui ne sont pas de Pégomas.

Financièrement Pégomas ne peut plus supporter à elle seule, les frais occasionnés par ces activités.

A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement du complexe sportif qui s'élèvent à 103 000 € pour l'entretien des terrains et 80 000 € pour le fonctionnement

du complexe lui-même. Ces infrastructures sont occupées pratiquement toute la journée du lundi au samedi, par les associations sportives mais également par les écoles et les crèches.

Dans cette période difficile pour toutes les communes, nous cherchons à faire des économies; la solution est de mutualiser l'activité sportive dans la vallée de la Siagne.

C'est ce que nous cherchons à réaliser. Il faut que l'on abandonne le « clocher » pour permettre à un maximum de personnes de pratiquer les activités sportives de leur choix.



U.S.P Cyclisme

Les grandes orientations fixées à la création du club il y a 10 ans déjà se sont poursuivies pendant cette saison. Avec comme point fort l'école de vélo qui est toujours une des plus importantes du département. Les enfants ont participé à deux stages un au printemps et un autre en été. Ces stages resteront pour eux un moment fort de leur enfance de plus ils ont

participé à plus de 60 sorties encadrées par nos éducateurs les mercredis et samedis . Du côté des adultes nos coureurs ont gagné 12 compétitions avec à la clé un titre de champion des Alpes Maritimes en cyclo-cross remporté par Didier DUPONT. Pour la saison 2016 nous aurons les mêmes objectifs.



U.S.P Ski et Montagne

Les activités 2015 ont été nombreuses et variées, impulsées par Martine CHASTEL, la présidente et une équipe de bénévoles dévoués:

- * Sorties dans les stations d'Auron et Isola 2000 le week-end
- * Partenariat avec la Caisse des Écoles et le centre aéré pour des sorties pendant les vacances.
- * Stage à Clavière pour les familles, à l'École Départementale d'Auron pour les enfants.
- * Activités nordiques au Boréon: raquettes, biathlon, visites du Parc Alpha Loups.
- * Participation à une course promotionnelle du Comité régional où Gabriel NICOLAS du Ski Club s'est classé 4^{ème} dans sa catégorie U12
- * Le 18^{ème} Challenge des 3 communes: Mandelieu, Vallauris et Pégomas a vu l'émergence des jeunes cadres fédéraux du club, Stéphane PLESSIS 2^{ème}, Maxime VANET

3^{ème}; skieur accompli à 12 ans Gabriel NICOLAS s'est classé 4^{ème}.

Enfin le 21^{ème} Trophée des Partenaires s'est déroulé dans des conditions printanières, le 28 mars à Auron.



*Les inscriptions sont ouvertes les mardi et jeudi après-midi: 1, av Frédéric MISTRAL
Tél. 04 93 40 72 61
Mail. skipegomas@orange.fr*

Kyokushin Dojo



Anthony BOUCHER, qui après un beau parcours, domine et gagne brillamment sa finale, face à un combattant de 15 kg de plus que lui. Il devient ainsi le premier vainqueur de l'Open de Belgique pour le KDP.

Belle rentrée pour le Kyokushin Dojo Pégomas qui s'est déplacé en Belgique le 31 octobre dernier pour participer à l' **Open international de Belgique** de Karaté Kyokushinkai.

Pour cet événement, des jeunes combattants se sont déplacés avec leurs coach et sensei.

Dans la catégorie sénior, deux combattants :

Jean-Baptiste BASILE, combattant corse affilié au KDP, **goûte pour la première fois à la dure réalité du combat** Kyokushin avec une très belle prestation ; il domine tout le combat et perd après prolongation, suite à des erreurs liées à un manque de maturité dans cette discipline.

Mathieu CAMOUS, encore un peu timide pour la catégorie senior élite, perd après un joli combat.

Dans la catégorie Junior les jeunes du KDP ont dominé cette catégorie, avec deux combattants en finale :

Jimmy TICOUT qui gagne sa demi-finale face à un combattant très fort, ce qui l'éprouve physiquement et l'amène à perdre sa finale après prolongation.

Parole à l'opposition

Liste « 6 ans pour vous et avec vous »

Les relations avec la municipalité s'améliorent et ce n'est que mieux pour l'ambiance générale.

L'année 2016 va être essentielle pour notre commune:

– élaboration du Plan Local d'Urbanisme : votre sécurité doit être le fil conducteur de ce PLU. Chaque année les catastrophes sont là pour nous rappeler que nous, politiques devons être responsables et prendre en compte la sécurité des habitants avant tout autre intérêt.

– comment alléger notre amende auprès de l'état,

– transfert de compétences à la Communauté d'Agglomération de Pays de Grasse

– comment vous mobiliser avec « Les voisins vigilants»

Liste « Rassemblement Bleu Marine »

Le texte ne nous a pas été fourni par la liste.

Réfléchir à vos remarques :

- l'incohérence du trajet du bus 610 qui ne passe plus dans le centre de Pégomas (sens Grasse-Cannes), le manque d'accès handicapé pour la bibliothèque, le nouveau péri-scolaire de Marie Curie avec des inquiétudes pour la traversée de la route, les nuisances aériennes.

Nous espérons travailler tous ces sujets en collaboration avec la municipalité.

Béatrice FERRERO - Benoit MILCENT - Fabienne BOUHLOL

Infos/contacts 06 30 94 09 17

6anspourvousetavecvous.weebly.com

ferrero.conseillere.pegomas@gmail.com



En décembre

Lotos

Samedi 12 décembre à 20h30

Salle Mistral
De nombreux lots à gagner !
Buvette sur place.

Organisé par le cercle bouliste de Pégomas.
Renseignements : 04 93 42 36 61

Samedi 19 décembre à 20h30

Salle Mistral
De nombreux lots à gagner !
Buvette sur place.

Organisé par l'U.S.P Football
Renseignements : 06 28 28 99 85



Marché de Noël



Dimanche 13 décembre

de 10h à 17h sur la place du Logis
Nombreux stands artisanaux, sapins de Noël...

Structure gonflable et tours en calèche offerts par la municipalité.
Avec la participation d'une centaine d'enfants de l'école Jean Rostand qui viendront interpréter des chants de Noël à 11h.



Mercredi 9 décembre
DON DU SANG
Salle Mistral de 14h à 19H30.
Mobilisez-vous !

Thé dansant



Votre après-midi dansant animé par Mister JO

Dimanche 20 décembre
de 14h30 à 18h

Salle Mistral
Entrée : 9 euros

Organisé par le C.C.A.S
04 92 60 20 50

Voeux du Maire

La traditionnelle soirée des voeux du Maire à la population aura lieu

Samedi 9 janvier 2016 à 18h
à la salle Mistral

*A l'issue de la cérémonie,
un cocktail sera servi.*

Prochains rendez-vous

En janvier 2016

Thé dansant



Votre après-midi dansant
animé par Mister JO

Dimanche 17 janvier
de 14h30 à 18h

Salle Mistral
Entrée : 9 euros

Organisé par le C.C.A.S
04 92 60 20 50



Bal du Mimosa

Le lancement des fêtes du mimosa
se fera à Pégomas !

Samedi 30 janvier

Grand bal avec l'orchestre Europa



En février 2016

Lotos

Dimanche 7 février à 14h30

Salle Mistral

De nombreux lots à gagner !
Buvette sur place.

Organisé par l'amicale du personnel communal

Renseignements : 04 92 60 20 70



Thé dansant



Votre après-midi dansant
animé par Mister JO

Dimanche 15 février
de 14h30 à 18h

Salle Mistral
Entrée : 9 euros

Organisé par le C.C.A.S



Mercredi 10 février
DON DU SANG

Salle Mistral de 14h à 19h30.
Mobilisez-vous !

Soirée Carnavalou

Soirée dansante organisée par
l'association de parents d'élèves
A.P.E-GO !!!

Samedi 27 février à 19h

Salle Mistral

Renseignements : 06.87.43.16.87



PROCHAINS RDV

En mars 2016

Lotos —

Dimanche 13 mars

Salle Mistral
De nombreux lots à gagner !
Buvette sur place.
Organisé par le Rotary



Salle Mistral

La programmation de la salle Mistral n'étant pas à ce jour confirmée en terme de date, cela ne nous permet pas de communiquer un planning.

Toutefois, nous vous informons que les spectacles proposés seront variés :

soirée Blues Brothers,
spectacle de magie, salon des métiers du livre, salon du bien-être, soirée tzigane, salon de l'art et de l'artisanat...

Thé dansant



Votre après-midi dansant animé par Mister JO

**Dimanche 20 mars
de 14h30 à 18h**

Salle Mistral
Entrée : 9 euros

Organisé par le C.C.A.S

Retrouvez tous les événements sur le site de la ville

